

Une
édito

14/12/2022

Presse et justice, ces indispensables contre-pouvoirs

Béatrice Delvaux éditorialiste en chef
éditorialiste en chef



Si vous ne voulez pas qu'on l'écrive, alors ne le faites pas. » Cet adage de la presse américaine colle à la réalité des affaires wallonnes et européennes qui font depuis plusieurs jours la une. Nourrir l'antidémocratie, servir le populisme : oui, évidemment oui, c'est le résultat de ces révélations. Mais ces scandales ne sortent au grand jour que parce que leurs protagonistes, souvent des personnalités de premier plan, ont enfreint les règles éthiques et morales – et légales dans le cas du Parlement européen – et parce que les institutions au sein desquelles ils et elles sont actifs n'ont pas mis en place ou n'ont pas actionné les contrôles qui empêchent, détectent ou sanctionnent ces comportements délictueux.

La démocratie est basée sur un équilibre de poids et contrepoids, de pouvoirs et de contre-pouvoirs. Et donc si la presse et la justice sont aujourd'hui à l'avant-plan des « affaires » wallonnes et européennes, c'est parce que les autres leviers ont failli : les journalistes et les juges jouent leur rôle face à des pouvoirs qui dysfonctionnent.

Ainsi, dans l'affaire du greffier du parlement wallon, ce sont des individus qui ont alerté la presse faute d'être entendus par leurs instances et par les politiques qui devaient leur servir de recours. Sans ces révélations médiatiques, ce ne sont pas seulement les faits de harcèlement qui auraient été tus, mais aussi sans doute les dépassements budgétaires des travaux entrepris, tandis que l'absence d'un contrôle digne de ce nom aurait, elle, perduré. Au lendemain des premières révélations du Soir, un des protagonistes politiques nous soutenait encore mordicus l'ineptie de l'instauration d'un contrôle du parlement par la Cour des comptes. Pour le « Qatargate » du Parlement européen, c'est la justice qui a débusqué les faits de corruption, prenant certains acteurs en flagrant délit.

A ceux qui se disent fatigués par des révélations successives et répétitives qui nourriraient surtout le rejet du politique, nous laissons imaginer ce que seraient un monde et une démocratie sans ces deux gardiens du respect des règles de gouvernance politique, financière ou morale. Nombre de ces enquêtes et de ces leaks permettent de ramener de l'argent vers les finances publiques et de protéger des individus, des institutions et autres organismes des abus de pouvoir.

Deux éléments fondamentaux sont indispensables au bon exercice des rôles de la justice et la presse : l'indépendance et les moyens – faut-il rappeler ici la différence entre la rémunération moyenne d'un journaliste ou d'un juge et celle d'un parlementaire wallon ou européen ? Le journalisme d'investigation n'est, lui, par ailleurs jamais aussi percutant que lorsqu'il s'exerce de manière collective : Le Soir en fait l'expérience à travers les liens précieux tissés avec ses collègues flamands, européens et des consortiums internationaux.

La reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une autorisation préalable de l'auteur, conformément Code de droit économique, Titre 5, Chapitre 2, que vous pouvez formuler à droits@rossel.be en mentionnant le type de reproduction, sa destination et sa durée.